

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2022-42

Date de la convocation : 31/03/2022

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 87

Conseillers représentés : 9

Le sept avril deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel (jusqu'à 23:19:09) , 006 NANJI Léopold , 009 HERBAY Christelle , 011 PERTUS Xavier (jusqu'à 23:19:47) , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste (jusqu'à 23:18:57) , 019 DEGUY Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 024 DE POUILLY Jean , 026 LOBIDEL Alain , 027 BESTEL Dominique , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 DIEUDONNE Jean Claude , 037 LEFORT Sylvie (jusqu'à 23:19:25) , 038 SEMBENI Anne (jusqu'à 23:19:40) , 040 MATHIAS Frédéric , 041 RANSON Christophe , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 049 ANDREY Danièle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 054 VALET Bruno , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 066 OUDIN Denis , 067 ROUSSY Elise , 068 HAULIN Bertrand , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 080 LORFEUVRE Gérald , 082 LEJEUNE Gilles (jusqu'à 23:19:32) , 083 FRAN CART René , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry (jusqu'à 23:18:51) , 086 MACHINET Thierry , 088 MALVAUX Frédéric (jusqu'à 23:18:37) , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 COLIN Raphaël , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 GIRAUD Jeanne , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 113 GODART Olivier , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie,

Ont donné procuration : 001 POTRON Pierre (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 010 CORNEILLE Jean-Pierre (jusqu'à 23:19:09 à 005 CHANCE Jean-Michel) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 079 BOUILLON Jacques (à 117 LAMPSON Nadège) , 081 ROBIN Dominique (à 084 FLEURY Vincent) , 087 SALEZ René (à 084 FLEURY Vincent) , 109 DESGEORGES Marc (à 117 LAMPSON Nadège) , 116 LAIES Benoit (à 103 BERGERY Marie Claude) , 119 LESUEUR Patricia (à 111 DUGARD Yann)

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : VALIDATION DE L'INTÉRÊT DU PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE VOUZIERES POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;
Considérant le Projet Culturel de territoire réfléchi depuis plusieurs années mettant en lumière la nécessité de mettre en place de nouveaux services culturels ;

Entendu l'exposé de Mme ANDREY, Vice-Présidente en charge du tourisme :

Concernant l'Office du Tourisme :

Actuellement, l'office de tourisme de l'Argonne Ardennaise est situé à Place Carnot, dans un espace qui devient étroit par rapport aux nouveaux enjeux donnés à celui-ci. En effet, depuis le 18 décembre dernier, l'office de

.../...

tourisme a changé de structure juridique, passé sous statut SPL. La structure rassemble deux Offices de tourisme dont celui du Pays rethélois.

Le constat est que l'office de tourisme devra à moyen terme s'installer dans un autre local.

Les offices de tourisme connaissent depuis quelques années une baisse de fréquentation. Les jeunes générations sont moins enclines à aller vers les organismes de tourisme pour trouver de l'information.

C'est un secteur en constante mutation. L'équipe doit à la fois aller à la rencontre des locaux mais aussi des touristes (un office de tourisme « hors les murs »).

Concernant le bâtiment, celui-ci doit donner envie de « pousser les portes » et d'aller à la rencontre des équipes et ambassadeurs du territoire. Le projet culturel pourrait être une des solutions d'avenir pour notre office de tourisme.

L'enjeu est d'imaginer une structure qui devienne un lieu de rencontre dans lequel touristes et habitants se croisent.

Les raisons pour attirer touristes et habitants à franchir les portes du tribunal sont multiples :

1. L'office de tourisme est un relai incontournable de diffusion d'informations
2. L'office de tourisme peut donc être un interlocuteur à privilégier pour promouvoir une offre.
3. Le projet culturel peut être identifié comme un véritable relai et lieu d'informations touristiques avec signalétique, réassort de documents...
4. Le projet culturel peut être identifié comme un véritable lieu d'animation
5. L'Office de tourisme et les diverses activités présentent peuvent être amenés à co-construire des projets dont les valeurs et les intérêts sont communs

La cohabitation de ces activités proche du centre-ville devrait drainer un passage plus conséquent mais aussi apporter une solution de proximité pour les habitants et les touristes de passage sur la commune.

Concernant la bibliothèque-ludothèque

La Bibliothèque-ludothèque Municipale de Vouziers, installée au sein de l'espace culturel Les Tourelles depuis 1993, connaît une forte augmentation de ses activités, notamment depuis 2018 avec l'ouverture d'une ludothèque.

Aujourd'hui, le service manque de place pour développer de nouvelles animations, ouvrir de nouveaux services et répondre aux normes d'accessibilité en vigueur.

La bibliothèque-ludothèque accueille aujourd'hui de nombreux publics et partenaires (les scolaires des différents pôles, les maisons de retraite, la PMI, le FJEPSCS, ITEP Belleville, foyer de vie val des Marizys...) sur des créneaux bien identifiés et en même temps que le public. Le service souhaite élargir son offre : il a commencé à développer par exemple un coin ado, mais aussi un espace facile à lire. Ces différents projets sont naissants et manquent de place pour s'étoffer.

Comme cela a été présenté en commission mixte culture et tourisme le lundi 14/03, la bibliothèque-ludothèque pourrait déménager dans l'ancien tribunal et ainsi gagner l'espace nécessaire et développer les services attendus par la population.

Ce bâtiment accueillera ce service municipal, ainsi que l'office du tourisme et de nouveaux services culturels comme une micro-folie et/ou un fab-lab.

La bibliothèque occuperait une partie du rez-de chaussée avec certainement les collections adultes et une partie de l'étage avec la ludothèque et les collections jeunesse. Quant à l'office du tourisme, celui-ci serait installé au rez-de-chaussée et pourrait également bénéficier des espaces partagés.

En fonctionnement, les 2 collectivités auraient chacune à leur charge les services qu'elles gèrent.

La contractualisation de ce fonctionnement entre les 2 collectivités, prendrait la forme d'un bail emphytéotique. Ce bail serait conclu pour une durée de 18 à 99 ans.

Le cout des travaux est estimé entre 2 et 2,5 millions d'euros, études et maîtrise d'œuvre compris

.../...

Vu les accords de principes prononcés en commission mixte culture et tourisme le 14/03/22 sur les 3 points suivants :

- Prise en charge de l'investissement par la Communauté de Communes (17 voix pour, 3 voix contre)
- Prise en charge du cout de fonctionnement des nouvelles activités culturelles par la communauté de Communes
- Prise en charge du cout de fonctionnement de la bibliothèque ludothèque par la Commune de Vouziers (Pour ces 2 derniers avis, 18 voix pour, 0 contre).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE de :

- VALIDER l'intérêt du projet pour la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
- AUTORISER le Président ou son représentant à recruter un maitre d'œuvre pour l'étude de faisabilité
- CHARGER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

47 VOIX POUR,

40 VOIX CONTRE 005 CHANCE Jean-Michel , 009 HERBAY Christelle , 010 CORNEILLE Jean-Pierre (Jean-Michel 005 CHANCE) , 011 PERTUS Xavier , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 019 DEGUY Bernard , 024 DE POUILLY Jean , 027 BESTEL Dominique , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 036 DIEUDONNE Jean Claude , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 045 QUEVAL Guillaume , 047 BECHARD Isabelle (Frédéric 040 MATHIAS) , 051 RAGUET Philippe , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 066 OUDIN Denis , 067 ROUSSY Elise , 068 HAULIN Bertrand , 081 ROBIN Dominique (Vincent 084 FLEURY) , 082 LEJEUNE Gilles , 085 DEGLAIRE Thierry , 088 MALVAUX Frédéric , 090 PIRAS Caroline , 092 COLIN Raphaël , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 107 COLSON Pascal , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste

9 ABSTENTIONS : 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 023 GENTY Jean Charles , 026 LOBIDEL Alain , 034 CANNAUX Francis , 044 POU CET Eric , 054 VALET Bruno , 060 MANCEAUX Christophe , 073 BOXEBELD Pascal

Pour copie conforme,

Le Président,

Benoit SINGLIT



